



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

Commissions parlementaires

Commission permanente de l'aménagement et des équipements

Élection du vice-président

Le mardi 12 mars 1996 — N° 51

Président: M. Jean-Pierre Charbonneau

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

115 \$ débats de la Chambre — 10 \$ Index
325 \$ débats des commissions parlementaires
105 \$ commission de l'aménagement et des équipements
75 \$ commission du budget et de l'administration
70 \$ commission des institutions
65 \$ commission des affaires sociales
60 \$ commission de l'économie et du travail
40 \$ commission de l'éducation
35 \$ commission de la culture
20 \$ commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation
5 \$ commission de l'Assemblée nationale

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
5, Place Québec, bureau 195
Québec, (Qc)
G1R 5P3

téléphone: 418-643-2754
télécopieur: 418-528-0381

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 0592269

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'aménagement et des équipements

Le mardi 12 mars 1996

Table des matières

Élection du vice-président

1

Intervenants

Mme Madeleine Bélanger, présidente

M. Denis Perron

Le mardi 12 mars 1996

Élection du vice-président

(Dix-sept heures cinquante-cinq minutes)

La Présidente (Mme Bélanger): Je déclare ouverte la séance de la commission de l'aménagement et des équipements. Le mandat de cette séance est de procéder à l'élection du vice-président de la commission.

Alors, conformément à l'article 127 du règlement, la commission de l'Assemblée nationale a arrêté que le poste de vice-président revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement. Selon l'article 135 du règlement, le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Élection du vice-président

Alors, je suis prête à recevoir des propositions pour le poste de vice-président. M. le député de Duplessis.

M. Perron: Oui, Mme la Présidente, j'ai l'honneur de présenter mon collègue, député de Bourget, M. Camille Laurin, au poste de vice-président de la commission de l'aménagement et des équipements.

La Présidente (Mme Bélanger): Merci, M. le député de Duplessis. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

La Présidente (Mme Bélanger): Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

La Présidente (Mme Bélanger): Alors, je déclare donc le député de Bourget vice-président de la commission de l'aménagement et des équipements.

La commission ayant accompli son mandat, on ajourne nos travaux à demain, mercredi 13 mars 1996, à 14 heures.

(Fin de la séance à 17 h 56)

